



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 17 juin 2015 à 17 h 00 , au siège social de la régie, soit au 100, place de la Mairie, St-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents :
Monsieur Pierre Poirier
Madame Danielle St-Laurent
Monsieur Jean-François Delisle
Monsieur Richard Forget
Monsieur Serge Chénier
Monsieur Kenneth G. Hague

Est aussi présent :
Monsieur Joël Eric Portelance, secrétaire-trésorier
Monsieur Gilles Bélanger
Monsieur Denis Savard

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance extraordinaire est ouverte à 17h00.

2. R.265-06-2015 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Danielle St-Laurent

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 mai 2015 et de la séance ordinaire du 11 mars 2015
4. Approbation de la liste des déboursés et des comptes à payer
5. Nomination d'un représentant auprès de la société de l'assurance automobile du Québec
6. Désignation d'un représentant autorisé pour les services « ClicSEUR-entreprises »
7. Désignation et autorisation de la ou des personne (s) pour l'utilisation de service accès d'affaires
8. Désignation et autorisation de la ou des personne (s) pour l'utilisation de la carte d'accès Desjardins et de la carte de crédit Desjardins
9. Mandat d'accompagnement de M. Gilles Bélanger à la « Régie intermunicipale des Trois-Lacs » pour une période de 6 mois
10. Approbation de la bonification pour les chauffeurs-opérateurs M. Éric Thérien, M. Michel Deslauriers et M. Simon Labelle
11. Modifications à la politique # P-ADM-001-2012 (Modifiée) (Politique salariale et conditions de travail employés RITL)
12. Dépôt de la liste des virements budgétaires et adoption des virements et affectations budgétaires
13. Période de questions
14. Levée de la séance



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Le président s'étant abstenu de voté, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

2.1
R.266-06-2015
AJOURNEMENT

Il est proposé par Monsieur Pierre Poirier

D'AJOURNER la séance à 17h 02 pour discuter des points numéros 9 et 10 de l'ordre du jour ainsi que des options potentiels pour l'acquisition de l'équipement nécessaire aux opérations de 2016.

Il est proposé par Mme Danielle St-Laurent :

DE RÉOUVRIR la séance à 17h28.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

3.
R. 267-06-2015
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 MAI 2015 ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2015

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 mai 2015, ainsi que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2015, le secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire les lectures.

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 mai 2015, ainsi que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2015, tels que rédigés.

Le président s'étant abstenu de voté, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

4.
R.268 -06-2015
APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés du 11 mars 2015 au 16 juin 2015 totalise \$ 151,972.21 et se détaille comme suit :

Chèques	\$ 56,115.07
Paiements directs	\$ 64,319.97
Salaires et remises gouvernementales	\$ 31,537.17
Total :	\$ 151,972.21

Il est proposé par Madame Danielle St-Laurent

D'APPROUVER la liste des déboursés comprenant les chèques # 428 à # 463 pour un montant de \$ 56,115.07, les paiements directs pour un montant de \$ 64,319.97 et les salaires et remises gouvernementales pour un montant de \$ 31,537.17 pour un total de \$151,972.21.

Le président s'étant abstenu de voté, la résolution est adoptée à l'unanimité.

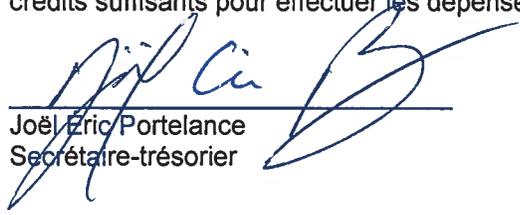
ADOPTÉE



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Joël Éric Portelance, secrétaire-trésorier, certifie que la régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Joël Éric Portelance
Secrétaire-trésorier

5.

R.269-06-2015

**NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE
AUTOMOBILE DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE la nomination de M. Joël Eric Portelance à titre de Coordonnateur / Secrétaire-trésorier de la régie

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de nommer un représentant auprès de la SAAQ

Il est proposé par Monsieur Richard Forget

DE NOMMER M. Joël Eric Portelance à titre de représentant auprès de la SAAQ et de l'autoriser à signer tous documents auprès de cette société par et au nom de la régie intermunicipale des Trois-Lacs.

Le président s'étant abstenu de voté, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

6.

R.270-06-2015

**DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ POUR LES SERVICES
« CLICSEQR-ENTREPRISES »**

CONSIDÉRANT QUE la nomination de M. Joël Eric Portelance à titre de Coordonnateur / Secrétaire-trésorier de la régie

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de nommer un représentant autorisé auprès de clicSÉQR Entreprise

Il est proposé par Monsieur Serge Chénier

DE NOMMER M. Joël Eric Portelance à titre de représentant autorisé au nom de la régie à clicSÉQR et, généralement à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin;

Le président s'étant abstenu de voté, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

7.

R.271-06-2015

**DÉSIGNATION ET AUTORISATION DE LA OU DES PERSONNE (S) POUR
L'UTILISATION DE SERVICE ACCÈS D'AFFAIRES**

CONSIDÉRANT QUE la régie a signé avec la Caisse Populaire de Mont-Tremblant une convention d'adhésion au service AccèsD affaires;

CONSIDÉRANT QU'à des fins de gestion et d'efficacité, il serait nécessaire de nommer un ou des administrateur(s) principale du service AccèsD affaires Desjardins;

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle

DE DÉSIGNER Monsieur Joël Eric Portelance, secrétaire-trésorier, à titre d'administrateur



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

principale aux fins d'utilisation de service AccèsD affaires et qu'il soit investi de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin;

D'AUTORISER le secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la régie, tout documents requis ou utile à cette fin;

D'AUTORISER le secrétaire-trésorier mentionnée ci-dessus à apporter en tout temps, au nom de la régie, des modifications à convention d'adhésion et à tout autre document relatif au service AccèsD affaires Desjardins;

Le président s'étant abstenu de voté, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

8.

R.272-06-2015

DÉSIGNATION ET AUTORISATION DE LA OU DES PERSONNE(S) POUR L'UTILISATION DE LA CARTE D'ACCÈS DESJARDINS ET DE LA CARTE DE CRÉDIT DESJARDINS

CONSIDÉRANT QUE à des fins d'opération, de gestion et d'efficacité, il est opportun de nommer et d'autoriser une ou des personne(s) responsable des accès bancaires et de l'utilisation d'une carte de crédit ;

Il est proposé par Madame Danielle St-Laurent

DE DÉSIGNER ET D'AUTORISER Monsieur Joël Eric Portelance, secrétaire -trésorier de la régie comme titulaire de la carte d'accès Desjardins, et de la carte de crédit Desjardins d'une limite de crédit maximum de \$ 5000.00.

Le président s'étant abstenu de voté, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

9.

R.273-06-2015

MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT DE M. GILLES BÉLANGER À LA « RÉGIE INTERMUNICIPAL DES TROIS-LACS » POUR UNE PÉRIODE DE 6 MOIS

CONSIDÉRANT QUE la nomination de M. Joël Eric Portelance à titre de Coordonnateur / Secrétaire-trésorier de la régie à compter du 1er juin 2015

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'Administration souhaite assurer une transition efficace afin de maintenir une saine gestion de la régie

Il est proposé par Monsieur Kenneth G. Hague

DE CONFIER à M. Gilles Bélanger un mandat d'accompagnement de 6 mois débutant le 1^{er} juin 2015 jusqu'au 30 Novembre 2015, pour des frais maximum de \$ 4500.00.

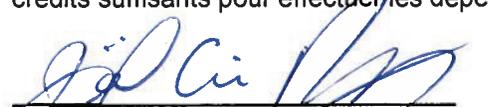
D'AUTORISER le Président et le Secrétaire-Trésorier à signer nom de la régie intermunicipale des Trois-Lacs un protocole d'entente entre les parties à intervenir.

Le président s'étant abstenu de voté, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Joël Eric Portelance, secrétaire-trésorier, certifie que la régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Joël Eric Portelance, secrétaire-trésorier



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

10.

R.274-06-2015

**APPROBATION DE LA BONIFICATION POUR LES CHAUFFEURS-OPÉRATEURS
M. ÉRIC THÉRIEN, M. MICHEL DESLAURIERS ET M.SIMON LABELLE**

CONSIDÉRANT QUE M. Michel Deslauriers, M. Simon Labelle et M. Éric Therrien ont complétés la période de 2080 heures préalable la bonification;

CONSIDÉRANT QUE la politique # P-ADM-001-2012 (modifiée) prévoit la possibilité d'une bonification maximum de \$ 1000.00 par chauffeur-opérateur;

CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur à procéder à une évaluation annuelle des trois chauffeurs-opérateurs;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont reçu les recommandations du coordonnateur

Il est proposé par Monsieur Richard Forget

D'APPROUVER le versement d'une bonification sous forme d'un montant forfaitaire totalisant \$ 2700.00 répartie en conformité avec la liste préparée par le secrétaire-trésorier.

Le président s'étant abstenu de voté, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

11.

R.275-06-2015

**MODIFICATIONS À LA POLITIQUE # P-ADM-001-2012 (MODIFIÉE) (POLITIQUE
SALARIALE ET CONDITIONS DE TRAVAIL EMPLOYÉS RITL)**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifié la politique # P-ADM-001-2012 (Modifiée) traitant du salaire des conditions de travail des employés de la régie;

CONSIDÉRANT QUE des modifications ont été préparé par le secrétaire-trésorier;

Il est proposé par Monsieur Serge Chénier

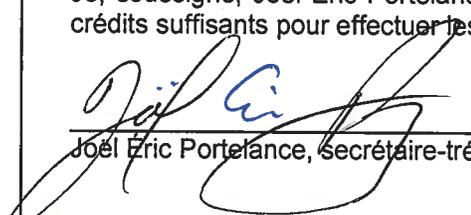
D'ADOPTER la politique #P-ADM-001-2012 (Modifiée 2015) tel que présentée.

Le président s'étant abstenu de voté, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Joël Éric Portelance, secrétaire-trésorier, certifie que la régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Joël Éric Portelance, secrétaire-trésorier

12.

R.276-06-2015

**DÉPÔT DE LA LISTE DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES ET ADOPTION DES VIREMENTS
ET AFFECTATIONS BUDGÉTAIRES**

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt de la liste des virements de poste budgétaire.

CONSIDÉRANT QUE les virements de postes budgétaires permettent de régulariser les postes budgétaires en insuffisance et de permettre un réaménagement du budget alloué en fonction des dépenses effectuées ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 001-11 à l'article 3.2 prévoit que le secrétaire-trésorier



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

peut effectuer les virements budgétaires appropriés avec l'accord du conseil;

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle

D'AUTORISER les virements et affectations budgétaires, tels que détaillés à la liste préparé et déposer par le secrétaire-trésorier.

Le président s'étant abstenu de voté, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

14. **R.277-06-2015** **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle de lever la présente séance extraordinaire à 17 h 46.

Le président s'étant abstenu de voté, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE


Pierre Poirier, président


Joël Eric Portelance, Secrétaire-
trésorier